

Suite de la page 3

Déclaration

Monsieur le Président
Chers collègues,

Il n'est un secret pour personne que la représentation nationale traverse une crise politique depuis plusieurs mois. Les causes de cette crise sont multiples et multiformes. Chacun de nous dans son analyse peut trouver des raisons d'espérer ou de désespérer de la vie socio politique telle qu'on l'observe dans notre pays aujourd'hui. Cette divergence d'appréciation trouve son essence dans la vitalité de la démocratie béninoise malgré les tentatives de dénigrement dont font l'objet les membres de l'exécutif et en premier lieu le Chef de l'Etat. Il n'est également un secret pour personne que dans cette divergence tous les hommes politiques s'accordent pour reconnaître que le Bénin, notre pays est un et indivisible et que de ce fait nous avons intérêt à œuvrer pour la paix et la concorde. Nous sommes donc tous d'accord qu'il urge de savoir raison garder. C'est dans cet esprit que la classe politique s'évertue depuis un moment à aborder les désaccords et les malentendus avec sérénité et tolérance mutuelles.

Dans un tel contexte, tout homme politique lucide, indulgent mais épris de justice, ne peut que regretter les violences qui s'observent depuis la proclamation, par la CENA, des résultats des élections communales, municipales et provinciales. Il doit aussi s'inscrire dans une démarche permanente de la recherche de la

quiétude et de l'apaisement.

C'est au regard de toutes ces valeurs qui doivent fonder le combat de l'homme politique que je voudrais, du haut de cette tribune, regretter solennellement les événements survenus à Avrankou le mardi 10 juin 2008 lors de la tentative d'installation du conseil communal de cette localité. Mon regret se situe à deux niveaux. D'abord par rapport à la légèreté d'appréciation dont ont fait preuve les initiateurs de l'installation forcée. Ensuite par rapport au manque de retenue qui a suscité les affrontements.

Monsieur le Président
Chers collègues,

Il me restera sur le cœur un gros poids si je ne dénonçais pas ici les conséquences des événements d'Avrankou au sein même de l'Assemblée Nationale. En effet lors de la réunion de la conférence des présidents nous avons été témoins de l'agression verbale, de la tentative d'agression physique et de la menace de mort dont a été victime la deuxième Secrétaire Parlementaire de la part de l'honorable AHOUANVOEBLA du simple fait que cette dernière ait déclaré n'avoir pas eu connaissance des événements d'Avrankou. La réaction hors propos de l'honorable AHOUANVOEBLA tendant à imputer la responsabilité des événements d'Avrankou à madame AFFO DJOBO parce qu'elle aurait amené "une ordure comme chef de l'Etat" a jeté un froid et répandu une immense indigna-

tion sur les membres de la conférence des présidents présents à la réunion. Le Président YAYI Boni est celui de tous les béninois, même ceux qui n'auraient pas voté pour lui. Il n'est pas acceptable qu'un citoyen, fut-il un honorable député traite le Chef de l'Etat "d'ordure". Ces propos sont graves, excessifs, maladroits, irresponsables et par conséquent indignes d'un représentant de la nation. Ce à quoi nous avons assisté est inédit dans les annales de l'histoire de notre parlement. C'est pourquoi je tiens ici à saluer la clairvoyance, l'objectivité et la promptitude des autres membres de la conférence des présidents qui nous ont permis d'éviter le pire. Il est heureux de constater que malgré nos divergences politiques, nous nous efforçons toujours de conserver le sens de la responsabilité, de la dignité et de l'honneur. Il me plaît de réitérer mes remerciements à ceux d'entre nous qui ont encore le souci de la tolérance et de la cohésion. J'invite les uns et les autres à proscrire de leurs actes la violence, l'intolérance et le va-t-en guerre. Je voudrais rassurer chacun de nous que la famille politique à laquelle j'appartiens s'est inscrite résolument dans la voie de l'apaisement, de la concorde et de la tolérance.

Je vous remercie.

Fait à Porto-Novo le 12
juin 2008

Djibril Mama DEBOUROU

Projet " Les services de télécommunications et les droits des consommateurs en Afrique de l'Ouest "

Renforcer les capacités des associations de consommateurs

Joël Yanco

La Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) continue sa lutte pour permettre aux populations de consommer durablement. Elle a procédé hier à l'Infosc de Cotonou au lancement du projet " Les services de télécommunications et les droits des consommateurs en Afrique de l'Ouest ". D'une durée de 10 mois, " ce projet vise à renforcer les capacités des associations de consommateurs dans le domaine des télécommunications pour leur plus grande efficacité dans la défense des droits de leurs membres ", a

indiqué Romain Abilé Houéhou de la Ldcb au cours de la conférence de lancement. Au terme de ce projet il est attendu comme résultats qu'un véritable réseau ouest africain des Associations de consommateurs des services de télécommunications est mis en place, qu'un plaidoyer est fait à l'endroit des institutions régionales, des gouvernements et législateurs nationaux en vue de l'adoption de normes protectrices des intérêts des consommateurs des services de télécommunications. D'un coût global de 134 000 dollars américain soit environ 73 000 000 de FCFA, le projet " Les services de télécommunications et les

droits des consommateurs en Afrique de l'Ouest ", a bénéficié de l'appui financier de l'Open society initiative for West Africa (Osiwa). A ce titre il est prévu à Cotonou courant Août 2008 l'organisation d'une conférence régionale des associations de consommateurs sur les services de télécommunications. L'opportunité de la réalisation de ce projet se fonde selon Romain Houéhou sur la nécessité d'impulser une nouvelle dynamique au secteur des télécommunications à travers la prise en compte des préoccupations des consommateurs au niveau qualitatif et coût des services à l'échelle nationale et régionale.

Remplacement de feu Clément Houénontin à la Haac

La campagne électorale officiellement ouverte

J.I.Y

Plus de 600 professionnels des médias du secteur de l'audiovisuel vont élire le 21 juin prochain le remplacement de feu Clément Houénontin dont le poste est vacant depuis quelques mois à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac). A cet effet, le président de la commission électorale autonome (Cea-Haac 2008) a procédé hier au lancement officiel de la campagne électorale. Occasion pour Yves Agondanou

de remercier tous les professionnels des médias du secteur de l'audiovisuel qui se sont inscrits massivement au niveau des neuf (9) circonscriptions électorales. Ceci démontre de l'importance qu'ils accordent à ce processus de désignation de leur représentant au sein de l'organe de régulation qu'est la Haac. A l'endroit de la candidate en lice, M. Agondanou a invité cette dernière à respecter scrupuleusement les textes en vigueur et à utiliser pendant la période de campagne les supports médiatiques avec modération et res-

ponsabilité. "Quant à nous membres de Cea-Haac 2008 nous nous engageons à conduire ce processus électoral dans la transparence et sans faille jusqu'à la fin pour la satisfaction de tous les professionnels des médias", a déclaré Yves Agondanou, le président de la Cea-Haac 2008 dans son discours de lancement de la campagne électorale. C'est dire que d'ici quelques jours, on connaîtra le successeur de feu Houénontin, ex-vice président de la mandature finissante de la Haac, décédé le 14 février 2008.

Arrivée du Guide libyen Mohamad Kadhafi au Bénin

La communauté étudiante se mobilise

Chris-Amos AHOLOU

En prélude au 10ème sommet de la communauté des Etats sahélo Sahariens qui se tient en ce moment à Cotonou, le guide de la Révolution Libyenne, Mohamad Kadhafi sera dans la capitale économique, 48 heures avant les assises soit demain samedi. Ce séjour, premier du genre après la prise de pouvoir de Boni Yayi, s'inscrit dans le cadre de la dynamisation des relations entre les deux pays. Le guide de la révolution libyenne est annoncé pour des échanges fructueux avec le peuple béninois. Une grande rencontre est prévue dans ce cadre entre l'hôte et la communauté béninoise au stade de l'Amitié de Kouhounou. La jeunesse béninoise notamment, la communauté étudiante se mobilise donc pour recevoir le président libyen Mohamad Kadhafi annoncé pour une visite au Bénin en marge du sommet international de la Sen-Sad. C'est sous

la direction des autorités rectORALES de l'Uac que les étudiants vont saluer les efforts combien louables du guide libyen. Une réunion a eu lieu hier entre autorités rectORALES, administratives et la communauté étudiante sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi. En effet, la communauté université veut faire de cette visite une réussite au regard de l'intérêt qu'accorde le guide libyen à la jeunesse universitaire. Faut-il le rappeler, dans le cadre du développement des campus du Bénin, la communauté libyenne par le biais de son leader met à la disposition de la jeune l'Université de Parakou un amphithéâtre moderne de 1000 places assises. Quant à celle d'Abomey-Calavi, elle bénéficie de 10 milles ordinateurs de dernière génération. Les deux universités ont aussi reçu la semaine dernière par le biais de la Direction générale du Centre national des œuvres universitaires d'un important lot de céréales (maïs) pour la restauration

des étudiants. Des efforts qui seront reconnus par la présence d'un effectif considérable d'étudiants tant d'Abomey-Calavi que de Parakou et de Porto-Novo. 48 heures avant le démarrage des travaux officiels du sommet de la Sen-Sad, le Guide libyen le président Mohamad Kadhafi va donc fouler le sol béninois. Il s'agira pour lui de renforcer aux cotés de son homologue béninois les liens de fraternité entre les deux peuples vieux de plusieurs décennies. La réussite de cet événement exclusif est capitale pour la communauté étudiante qui ne ménage aucun effort pour accueillir son illustre hôte. En communion avec les autorités rectORALES notamment le recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, Norbert Awanou et le directeur général du Cenou, Johnson Macaire, les étudiants se mobilisent déjà pour réserver un accueil chaleureux au guide libyen dont ils n'oublient pas les inlassables efforts de soutien à travers des actions sociales.

Question d'actualité au gouvernement au Parlement

Les débats reportés à une date ultérieure

Justin GBEMENOU

La plénière convoquée par le président de l'Assemblée nationale, Mathurin Nago, n'a pu se tenir hier au palais des gouverneurs à Porto - Novo. La raison est l'indisponibilité du gouvernement.

En effet, à l'ouverture, le président Nago a demandé au secrétaire parlementaire de lire les communications à la plénière comme cela se passe au début de chaque séance. Ainsi, parmi les correspondances, il y a celle envoyée par le secrétaire général du gouvernement au président de l'Assemblée nationale. Dans cette correspondance, le secrétaire général a



Mathurin Nago, président de l'Assemblée nationale

notifié aux députés l'indisponibilité du gouvernement à pouvoir répondre à la convocation des députés pour la séance du jour. Il faut préciser que le député Arifari Bako et 13 autres ont adressé une question d'actualité au gouverne-

ment relative à l'installation des conseils communaux et municipaux dans les départements du Borgou et de l'Alibori. Le gouvernement s'étant excusé, la séance a été renvoyée à une date ultérieure pour débattre de la question.